

L'inform'accueil

La ressource formée et informée : une ressource d'avenir

Volume 3 – Numéro 2 – Octobre 2011

ÉDITORIAL

Chères ressources,

Au moment de quitter, nous sommes en négociation avec le Comité patronal et nous sommes à discuter de l'outil de classification. Je vous laisse avec un certain questionnement concernant cet outil. Le Comité patronal a décidé que la FFARIQ s'occuperait de la formation aux ressources et que le Ministère s'occuperait de celle des intervenants. Pourquoi ne pas avoir poursuivi le partenariat acquis au cours des dernières années pour cette formation si importante et si pointue ? Un sujet d'une telle importance aurait mérité, pour éviter les litiges, que ressources et intervenants entendent en même temps, les règles à suivre pour parvenir au résultat.

Je suis cependant convaincue que la FFARIQ sera à la hauteur pour la formation des ressources. Mais l'interprétation est si facile. La Fédération a toujours travaillé en partenariat et ce n'est pas la Loi 49 qui va venir l'anéantir.

Je profite de l'occasion pour vous adresser quelques mots pour la dernière fois en tant que présidente. J'ai pris la décision de ne pas renouveler mon mandat pour des raisons de santé et personnelles. Depuis l'avènement de la Loi 49, la FFARIQ a fait un grand bout de chemin et comme nous l'avons toujours été, nous demeurons proactifs dans le processus de changement de notre Fédération. Nous avons dû apprendre vite et changer notre façon de faire les choses parce que le mode d'emploi n'était pas toujours joint aux nouvelles procédures.

Je veux remercier le Comité exécutif, le Conseil d'administration et le personnel de la permanence avec qui j'ai toujours favorisé, non seulement les bons rapports, mais également le partage d'informations.

Je veux également remercier les ressources rencontrées lors des réunions régionales et j'espère vous avoir donné le goût d'aller plus loin dans vos demandes. N'ayez pas peur de prendre votre place. Vous savez que la FFARIQ a toujours été soucieuse d'être près de ses membres et nous continuons de le faire. Je veux remercier les centres jeunesse et l'ACJQ pour les échanges et la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée.

Je laisse la place à madame Jacinthe Boucher de la région des Laurentides. Madame Boucher a une grande expérience en comptabilité et en gestion. J'ai ouvert plusieurs portes pour assurer la suite et pour le reste, je lui souhaite bonne chance. Je ne doute pas qu'elle puisse amener la FFARIQ encore plus loin.

Encore une fois, « Merci » et longue vie à la FFARIQ et aux ressources. Sans elles, beaucoup d'enfants seraient privés d'amour, d'affection et de soutien.



Véronique Dubé
Présidente



**Voir convocation
à l'AGA 2011**

à la page suivante

L'Inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires du Québec
245, rue Soumande, bureau 289, Québec (Québec) G1M 3H6

Téléphone : 418 529-4734
Sans frais : 1 866 529-5868

Télécopieur : 418 529-0456
Sans frais : 1 866 388-8860

Courriel : info@ffariq.ca
Site Internet : www.ffariq.ca

N° d'enregistrement 0229-4338

Le masculin est utilisé pour simplifier la lecture des textes



**Fédération des familles d'accueil
et ressources intermédiaires
du Québec**

CONVOCAATION À L'AGA 2011

Vous êtes convoqués à l'Assemblée générale et extraordinaire de la FFARIQ, samedi le 22 octobre à 9 h 30, à l'Hôtel Ambassadeur, 3041, boulevard Sainte-Anne, Québec (Québec) (arr. Beauport) dans le but de ratifier nos règlements (voir page en annexe).

Une séance d'information sur les négociations suivra en après-midi à 13 h 30.

L'AGA est ouverte aux membres seulement (adhésion de 2 \$ pour les non-membres).

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour à tous,

Dans un premier temps, il me fait plaisir de m'adresser à tous les membres de la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec. De me joindre à la Fédération est une belle continuité de mettre à profit mes connaissances et mon expérience.

Plusieurs chantiers de travail sont en cours : la négociation de la première entente collective de travail, un plan de communication, un plan de formation, la refonte de nos règlements généraux, une politique pour les mésententes, le lien de partenariat pour ne nommer que ceux-là.

Le comité exécutif a la volonté de se rapprocher des régions afin de supporter l'ensemble de ses membres dans vos réalités régionales. Dans les prochains mois, vos comités régionaux solliciteront votre participation ou implication pour différents événements ou formations.

Je tiens à vous rappeler et j'insisterai sur l'importance dans les prochaines semaines de participer à la formation que la Fédération et vos comités régionaux offriront sur le nouvel outil de classification (intensité de services attendus de la ressource d'accueil) et le plan d'intervention.

En terminant, je tiens à vous remercier au nom des enfants pour votre accueil et votre accompagnement de qualité à leur égard.

Luc Drapeau
Directeur général

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉLECTION

Suite à l'appel des mises en candidature au mois d'août dernier pour les postes de présidente et de secrétaire, deux seules personnes ont posé leur candidature :

Madame Jacinthe Boucher pour le poste de présidente.
Madame Donatienne Dubé pour le poste de secrétaire.

Le comité d'élection a donc déclaré élues par acclamation :

Jacinthe Boucher, au poste de présidente
Donatienne Dubé, au poste de secrétaire

FÉLICITATIONS! BONNE CHANCE DANS VOS NOUVELLES FONCTIONS!

Leur mandat débutera à la clôture de l'assemblée générale annuelle, le 22 octobre prochain pour une période de deux ans.

Lucille Rouillard
Présidente du comité d'élection



DÉPARTS ET ARRIVÉES

Certaines nous quittent...

Mesdames Véronique Dubé et Lucille Quevillon n'ont pas manifesté le désir de prolonger leur mandat qui se terminera le 22 octobre prochain. Elles étaient respectivement présidente et secrétaire de la FFARIQ depuis trois et dix ans. Madame Dubé était active à la Fédération depuis douze ans et avait auparavant occupé les postes d'administratrice et de vice-présidente. Nous retiendrons d'elles leur grande implication et un profond dévouement.

Véronique était d'une disponibilité à toute épreuve. Même en vacances, elle pouvait répondre à des ressources en détresse. Comme présidente, elle laissera le souvenir d'une personne accueillante des idées des autres et persévérante au travail. Elle avait une passion réelle pour la Fédération et elle a travaillé sans relâche pour faire le pont entre les deux statuts depuis l'avènement de la Loi 49. Au cours des derniers mois, elle s'est impliquée aux campagnes de maraudage. Sa vaste expérience et sa conviction ont certainement influencé le choix de nombreuses ressources.

Merci Véronique! Sois heureuse dans tes nombreux projets!

Quant à Lucille, on se souviendra d'elle comme une d'une personne très dévouée à la Fédération. Elle a toujours eu à cœur l'avancement de la Fédération. C'est celle qui répondait « Toujours présente! ». Elle a participé elle aussi, aux campagnes de maraudage des derniers mois et a su convaincre également de nombreuses ressources. Elle était impliquée auprès de la Fédération depuis 2001.

Merci Lucille! Bien que toujours occupée, prends le temps de prendre soin de toi!

...D'autres nous arrivent

Jacinthe Boucher était trésorière de la FFARIQ depuis l'an passé et très vite elle a su faire sa marque au sein du comité exécutif et au conseil d'administration. Notre nouveau statut imposait une restructuration à plusieurs égards et elle a su nous proposer de nouvelles procédures au niveau de la comptabilité et du fonctionnement de la permanence.

Jacinthe est famille d'accueil depuis douze ans dans la région des Laurentides et elle a été impliquée à son association régionale durant plusieurs années. Auparavant, elle a fait partie du conseil d'administration d'un CPE, de la Chambre de commerce et a même créé une association de commerçants qui s'est affiliée à la Chambre de commerce. Elle a occupé un poste de superviseur pour une grande compagnie de transport, a été propriétaire de commerce et a été responsable de la comptabilité d'une coopérative.

Elle mûrit de beaux projets et sa détermination est porteuse de grandes choses pour la Fédération. Bienvenue Jacinthe!

Donatienne Dubé est famille d'accueil depuis seize ans et est impliquée depuis 2004 dans sa région, l'Outaouais. Depuis sept ans, elle a assumé tous les postes du C.A. et est maintenant présidente de son comité régional. Impliquée au C.A. d'un CPE, elle a aidé à mettre sur pied un comité exécutif solide. Elle a donc une vaste expérience du milieu communautaire en plus d'avoir travaillé en milieu scolaire durant dix-huit ans. « Je crois davantage que c'est dans l'innovation qu'on peut arriver à construire des modèles de fonctionnement bien équilibré », nous dit-elle dans sa lettre de présentation. Bienvenue au sein de l'équipe Donatienne!

Vous avez besoin d'aide ou d'information ?

Contactez le représentant de votre association, gardez cette liste à portée de la main!

CONSEIL D'ADMINISTRATION – FFARIQ

BAS St-Laurent (01)

Maurice Dumais, administrateur
St-Pacôme (418) 852-3267
emiliafraser@hotmail.com

QUÉBEC (03)

Michèle Turgeon, administratrice
Québec (418) 667-9806
arfaq@oricom.ca

OUTAOUAIS (07)

Denis Turcotte, administrateur
Val-des-Monts (819) 457-2249
turcottedenis47@hotmail.com

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Judes Légère, administrateur
Amos (819) 732-0459
legere.fredette@tlb.sympatico.ca

CÔTE-NORD (09)

Aline Talbot, administratrice
Sept-Îles (418) 962-4439
talbotaline1@hotmail.com

GASPÉSIE-LES ÎLES (11)

Gaétan Lussier, administrateur
Paspébiac (418) 752-6023
glussier@navigue.com

LAVAL (13)

Vaunette Durandisse, administratrice
Laval (450) 663-0220
vdurandisse@bell.net

LANAUDIÈRE (14)

Fabian Defoin, administrateur
Terrebonne 1 800 229-1152 poste 2911
fabian@acn.net

LAURENTIDES (15)

Lise Plouffe, administratrice
Mont-Laurier (819) 623-3814
lplouffe@xplornet.ca

COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

Véronique Dubé, présidente

Mascouche (450) 966-9277
v.dube@sympatico.ca

Lucille Rouillard, vice-présidente

Landrienne (819) 732-8485
lucille@cableamos.com

Jacinthe Boucher, trésorière

Mont-Laurier (819) 440-2879
lauzonj@xplornet.ca

Lucille Quevillon, secrétaire

Ste-Thérèse (450) 437-7904
quevillon.lucille@videotron.ca

Janick St-Louis, directrice des ressources intermédiaires (RI)

St-Lin-des-Laurentides (450) 439-1928
astuce38@hotmail.com

PERMANENCE – FFARIQ – Québec

Téléphone : 418 529-4734
Sans frais : 1 866 529-5868
Télécopieur : 418 529-0456
Sans frais : 1 866 388-8860
info@ffariq.ca

Luc Drapeau, Directeur général
Ginette Dumas, coordonnatrice
Malika Ait Bahoum, comptabilité
Marie-Josée Guay, secrétaire

L'Union fait la force!



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes de la FFARIQ et de l'UES-800 qui ont participé aux campagnes de maraudage des derniers mois. Toutes ces personnes se sont déplacées dans les régions maraudées afin d'expliquer aux autres, l'importance de joindre une organisation solide et d'expérience avec le taux de cotisation le plus bas au Québec.

Des centaines de RTF-RI ont été bien informées et ont signé grâce à nos bénévoles, des cartes d'adhésion à notre organisation. Faire du porte à porte pour renseigner les ressources de la meilleure option qui s'offre à elles suppose beaucoup de temps, de patience, de dévouement, de

connaissance et une générosité sans bornes. Ces personnes ont toute la gratitude de la FFARIQ et de l'UES-800 qui les remercient et les encouragent à continuer dans cette voie.

N'oubliez pas que plus notre organisation aura de ressources, plus son pouvoir d'influence sera important face au Ministère. Aussi, plus nous serons représentées dans différentes régions, plus nous serons en mesure d'offrir à toutes les ressources une équité dans leurs conditions d'exercice, qu'elles demeurent en Outaouais ou sur la Côte-Nord. Finalement, souvenez-vous que ***L'Union fait la force!***

Combien de temps dureront les négociations de la FFARIQ?

Depuis l'avènement de la Loi 49, toute association de ressources reconnue par la Commission des relations du travail a le droit de négocier, pour les membres qu'elle représente, une entente collective avec le Ministre de la santé et des services sociaux. Pour ce faire, elle doit donner un avis écrit d'au moins 30 jours invitant l'autre partie à une première rencontre pour débiter les négociations (art. 39, Loi 49). La FFARIQ, après l'obtention de ses nombreuses reconnaissances dans plusieurs établissements publics au Québec, a émis cet avis de négociation au Ministre le 27 avril 2010 et a débuté la négociation le 18 mai suivant. Depuis ce temps, la FFARIQ négocie avec le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux. (CPNSSS)

Combien de temps les négociations vont-elles durer? En fait, personne ne peut répondre exactement à cette question **puisque il n'y a pas de délai formel pour négocier une première entente collective**. Il suffit d'amorcer et de poursuivre les négociations avec diligence et bonne foi. Cependant, si cette exigence n'était pas respectée, une partie pourrait demander au Ministre du travail de nommer un médiateur qui tenterait dans un délai maximal de 60 jours d'amener les parties à s'entendre (art.42 à 45, Loi 49). À défaut de ce faire, il devrait rédiger un rapport remis au Ministre indiquant les matières qui auraient fait l'objet d'un accord et celles qui auraient fait l'objet d'un différend.

Dans l'éventualité où un différend surviendrait, la Loi 49 permet aux parties de demander **conjointement** au Ministre de soumettre le différend à un arbitre. Il s'agit d'un arbitrage volontaire et d'un renforcement de l'une des règles du Code du travail (C.t.) qui permet à l'une ou l'autre des parties de faire une demande d'arbitrage lors de la négociation d'une première entente collective (art. 93.1, C.t.). Néanmoins, les articles 75 à 93, 103 et 139 à 140 C.t. s'appliquent afin de déterminer les règles de l'arbitrage. Au final, l'arbitre a 60 jours pour rendre sa sentence suite à la dernière séance arbitrale des parties.

Donc, les ressources de la FFARIQ doivent comprendre qu'une première négociation prend du temps mais que des moyens sont mis à notre disposition, tels la conciliation et l'arbitrage, pour ne pas qu'elles s'étirent inutilement et au désavantage des RTF-RI.

Pourquoi notre affiliation à l'UES-800?

La Loi 49 nous a précipités dans un dédale de procédures obligatoires et la Fédération a su agir rapidement en s'adjoignant un partenaire qui nous donnait l'expertise pour procéder à notre reconnaissance auprès de la Commission des relations du travail (CRT), tout en conservant notre identité.

Or, pour être reconnue par la CRT, une association de ressources doit être un syndicat professionnel OU une association de ressources qui doit représenter les ressources liées à un établissement public qui sont, soit des familles d'accueil et ressources intermédiaires destinées aux enfants OU, soit des résidences d'accueil et des ressources intermédiaires destinées aux adultes.

Nous savions qu'un très grand nombre de ressources ne voulaient pas faire partie d'un syndicat. Pour elles, être famille d'accueil, c'est une mission, une vocation. Nous avions cependant besoin du savoir-faire d'une organisation syndicale pour bien suivre les procédures de façon à satisfaire les différentes lois liées à la Loi 49.

Nous nous sommes alors tournés vers l'UES-800 qui est une centrale syndicale affiliée à la FTQ. L'UES-800 nous donnait l'opportunité de signer un contrat de services qui comprenait la demande de reconnaissance à la CRT, la représentation syndicale pour la négociation de notre première entente collective, le maraudage et les griefs. Pour la Fédération, l'essentiel était de garder son identité, son autonomie complète et son pouvoir de décision.

En signant un contrat de services avec l'UES-800, nous avons le meilleur des deux mondes : nous nous approprions une expertise afin d'être reconnue par la CRT et nous gardions notre identité et notre autonomie.

Nous poursuivons donc notre mission en assurant le service aux ressources afin qu'elles puissent s'occuper des enfants qui leur sont confiés tout en procédant à la négociation d'une première entente collective.

Nous remercions toutes les ressources qui nous font confiance et les assurons de notre volonté à améliorer leurs conditions d'exercice et leur qualité de vie.

RESSOURCES DE RÉPIT

Depuis longtemps, les ressources de répit demandaient à ce que la cotisation ne soit pas prélevée lorsqu'elles n'avaient que des placements de quelques jours par mois.

Par souci d'équité, il a été convenu lors du dernier conseil d'administration, que la cotisation serait prélevée selon le nombre de jours de placement(s) et selon la rétribution mensuelle jusqu'à concurrence

de 300 \$ par mois. Le montant de la cotisation a été fixée à 1.50 \$ par jour de placement.

Pour les ressources de répit, la cotisation mensuelle a été fixée à 1.50 \$ par jour de placement jusqu'à concurrence de 300 \$ de rétribution durant le mois.

Voici un texte qui a été publié à Mont-Laurier dans la région des Laurentides, dans le journal « Le Courant », le 6 juillet 2011, sous la plume de Anne-Sophie Doré.

Denis Bazinet

Famille d'accueil pour 171 enfants!

Le 10 juillet prochain, ça fera 43 ans que Denis Bazinet reçoit chez lui des enfants mineurs en famille d'accueil. Tout à commencé lorsqu'à la suite de leur voyage de noces, monsieur Bazinet et son épouse, Françoise Lauzon, ont accepté d'accueillir sept enfants de la famille de la jeune mariée. Cette première expérience de famille d'accueil de 18 mois est devenue l'aventure de toute leur vie. Durant toutes ces années, ils ont reçu chez eux 171 enfants!

Après cette première expérience, le couple a été affilié à la CSSO de l'Outaouais dans leur début officiel comme famille d'accueil. Cette période s'est étendue sur quelque dix ans. Ensuite, c'est au Centre jeunesse de Laurentides-Lanaudière (CJLL) que Denis Bazinet s'est adressé.

L'expérience de famille d'accueil de monsieur Bazinet est impressionnante avec 171 enfants. Ce nombre ainsi que les années font en sorte que l'homme a déjà gardé trois générations d'enfants d'une même famille. Les vacances étaient presque inexistantes. Dans toutes les situations, les enfants que le couple accueillait étaient toujours présents. Même lorsque madame Lauzon a été sérieusement malade, il y a environ huit ans, le couple a continué à recevoir chez lui des enfants.

Il est d'ailleurs très beau d'entendre monsieur Bazinet parler de ceux-ci. Il se souvient de leur date d'anniversaire et de leur histoire. Il parle de plusieurs d'entre eux avec beaucoup de fierté. L'homme croit avoir apporté beaucoup aux enfants qui sont passés chez lui, mais il pense que ceux-ci lui ont apporté bien plus encore. À ses yeux, chacun d'entre eux était unique. Monsieur Bazinet note d'ailleurs qu'il est important de ne pas coller aux jeunes en famille d'accueil l'étiquette de délinquant, ce que plusieurs font sans hésiter.

Il faut apprendre à connaître chaque enfant et les respecter pour qu'eux arrivent à en faire autant. La patience est donc de mise pour tenter l'expérience de famille d'accueil. Le don de soi également. En effet, il semble essentiel d'arriver à penser aux autres avant soi-même. Et évidemment, il faut être accueillant! Le couple n'a jamais refusé de recevoir un enfant chez lui, particulièrement lors d'urgence, même lorsque la maison était déjà bien remplie.

Monsieur Bazinet est catégorique, son expérience de famille d'accueil a été difficile, mais il ne regrette rien. Il se dit quand même chanceux puisque les choses ont toujours bien tourné pour lui. Le fait d'accueillir un enfant et de ne jamais savoir quand il allait partir rendait les choses difficiles. Il trouvait également ardu de laisser partir «ses enfants» à leur majorité.

Son parcours n'aurait par contre pas été possible sans sa femme qui était son complément. Françoise était une femme au foyer qui s'occupait sans problèmes des plus jeunes et qui n'avait aucune difficulté à planifier tous les repas, même lorsque le couple a accueilli 14 enfants, nombre qu'ils ont reçu lors d'une urgence. De son côté, monsieur Bazinet, qui a occupé plusieurs emplois dans le domaine de la foresterie, avait pour tâche de se rendre aux rencontres et réunions avec différents intervenants. Selon ses dires, il était plus à l'aise avec les adolescents. C'est donc dire que le couple représentait le «match parfait». Il la surnomme lui-même la mère Thérèse du Lac-des-Îles, village où ils ont habité durant de longues années.

Chaque enfant qui est entré dans la maison était le bienvenu. Même lorsque monsieur Bazinet disait à un jeune qui arrivait chez lui qu'il avait le choix de quitter ou de faire partie de la famille; ils ont tous

choisi de rester. C'est d'ailleurs une fierté pour lui. En effet, aucun des enfants qu'il a accueillis ne lui a été retiré pour être placé en centre d'accueil, situation qu'il refusait. Le couple a par ailleurs adopté quatre garçons qu'ils ont reçus chez eux en bas âge et qui étaient sans famille.

L'homme a vu les choses évoluées depuis ses débuts. En effet, au départ, les enfants semblaient davantage placés en raison de violence. Au fil des années, les placements en raison d'abus ont augmenté. Aujourd'hui, monsieur Bazinet remarque les cas d'abandon sont de plus en plus fréquents. Le rythme de vie effréné des parents qui courent souvent pour concilier travail et famille est pour Denis Bazinet l'une des raisons qui causent ce phénomène.

Le travail de monsieur Bazinet est inspirant. D'ailleurs, sans savoir si son expérience a influencé cette décision, l'une de ses nièces ainsi que quatre membres de la famille sont aussi familles d'accueil. Le parcours de l'homme est sans aucun doute digne de mention.

Denis Bazinet tenait à souligner le bon travail du groupe de CJLL de Mont-Laurier. Même si l'homme croit que dans certains cas les services sociaux devraient prévenir davantage les situations familiales difficiles et agir plus rapidement, il estime que ce problème n'existe pas dans la région. Au fil des ans, il recevait chez lui des cas plus lourds en raison de son expérience, mais il a toujours été satisfait du soutien que les professionnels lui apportaient. L'homme n'a jamais été laissé à lui-même et son expérience, les cours donnés pour les familles d'accueil qu'il a suivis ainsi que le vécu de chaque enfant qu'il a accueilli, lui ont permis de rendre un service exemplaire.



Denis Bazinet a transmis sa «vocation» aux autres membres de sa famille. Il est la vedette d'une très grande histoire d'amour!



Voici un article d'un journal de la région de l'Abitibi-Témiscamingue « L'ÉCHO-ABITIBIEN, LE CITOYEN » publié le 18 juillet 2011 sous la plume de monsieur Guy Champoux.

Une première dans la Vallée de l'Or Trois jeunes vivant en famille d'accueil passent au Cégep

Pour la première fois de l'histoire, trois jeunes de la Vallée-de-l'Or demeurant dans des familles d'accueil sous la supervision du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue étudieront au Cégep cet automne.

Au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue on est très fiers de cette réussite d'indiquer l'intervenante-ressource, Guylaine Audet. « On veut souligner cette réussite et on a de plus en plus de jeunes qui réussissent l'exploit. De plus en plus de jeunes placés en famille d'accueil ce qui permet d'avoir plus de jeunes qui terminent leur secondaire V régulier pour aller au Cégep ou obtiennent un diplôme d'études professionnelles. »

Madame Audet ajoute, « ça vient redorer l'image des enfants placés en famille d'accueil. » Cependant il y a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre une situation idéale. « Tous les jeunes atteignent 18 ans un jour, mais ce ne sont pas tous les jeunes qui terminent leur secondaire V, mais ceux qui réussissent vont en retirer des dividendes. »

« C'est valorisant pour le jeune mais aussi pour la famille d'accueil qui participe à cette réussite-là. Dans le cas de Maxime ça fait quatre ans qu'il vit dans un milieu stable. »

Encadrement positif

Madame Audet a tenu à mettre en lumière le rôle joué par la famille d'accueil. « Céline et son mari ont contribué à la réussite de l'adolescent en le motivant, en faisant un suivi au niveau scolaire et en participant aux rencontres avec les professeurs. »

Maxime n'a que de bons mots envers sa famille d'accueil d'autant plus qu'il a été admis dans un cours contingenté. « Ils m'ont accompagné lors de ma graduation et j'ai beaucoup apprécié. Je m'en vais au Cégep à Rouyn-Noranda où je prendrai un appartement et les fins de semaines je vais revenir ici, même quand j'aurai 18 ans. »

Il ajoute que dès le départ le courant a passé. « La transition s'est bien faite. Au niveau scolaire quand j'avais des échecs ils me disaient que je pouvais quand même continuer. Ils m'ont bien supporté et m'ont aidé à mettre le focus au bon endroit. » Il part pour le Cégep confiant. « Ça va être une nouvelle vie mais ils seront là pour me supporter. »

Agir comme parents

Céline et son mari sont les parents d'une fille de 29 ans. Il y a quatre enfants dans leur famille d'accueil. Pour madame il est important de connaître son rôle. « Il faut s'ajuster parce c'est quatre personnalités différentes et en même temps il faut s'assurer que les objectifs du centre jeunesse soient atteints. »

« Nous sommes des parents de substitution et nous devons assurer pleinement ce rôle. En voyant Maxime qui va atteindre le monde des adultes ça représente une grande fierté pour nous. »

Par souci de confidentialité, les prénoms ont été changés.



Semaine des familles d'accueil Du 16 au 22 octobre 2011



SEMAINE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Célébrons la Semaine des familles d'accueil, du 16 au 22 octobre 2011 !

La Fédération profite de cette semaine bien spéciale, dédiée aux ressources d'accueil à l'enfance, pour souligner le dévouement extraordinaire dont vous faites preuve avec les enfants et les jeunes.

Prenez un moment pour nous rappeler à quel point, ces familles sont essentielles pour tous les enfants placés. Leur accueil, leur affection, leur encouragement, le partage de leur foyer font toute la différence pour eux. Les établissements peuvent compter sur elles, sur leur professionnalisme, sur leur grande disponibilité et générosité.

Chères ressources, prenez le temps de vous rappeler tous les enfants qui sont passés chez vous et réjouissez-vous de ce qu'ils sont devenus en pensant que votre famille leur a donné le meilleur d'elle-même. Votre implication mérite d'être soulignée chaleureusement.

Au nom de tous les enfants, merci infiniment!

October 2011

CELEBRATING NATIONAL FOSTER FAMILY WEEK
OCTOBER 16th – 22nd, 2011

As National Foster Family Week is celebrated in your Province, the Canadian Foster Family Association (CFFA) would like to take this opportunity to recognize and thank all foster parents and families in the Province. Your commitment and dedication throughout the year to foster children and youth in your community and opening your homes providing children and youth with a safe, caring and nurturing home environment is so very important.

I hope that you will have the opportunity to take part in the recognition events planned in your community. These events provide a special time for you as foster parents to be recognized and thanked for your incredible work throughout the year.

On behalf of the Canadian Foster Family Association, thank you for making a positive difference in so many young people's lives. Take a moment to give yourself a pat on the back for a job well done.

Enjoy your special week!

Sheila Durnford,
President,
CFFA

LISTE DES COMMANDITAIRES

Sur présentation de la carte de membre, ces commerçants ont accepté de donner des escomptes aux membres de la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec.
Un gros merci !

Notez bien que cette carte doit être utilisée spécifiquement par la famille d'accueil.
La Fédération n'est pas responsable des désagréments qui pourraient survenir avec nos commanditaires.



Présentez votre carte de membre chez **MODE CHOC** et économisez **10 %** sur le prix régulier de la marchandise. Ce rabais n'est pas valide sur la marchandise en réduction ne peut être ajouté à la carte privilège. www.modechoc.ca

Yellow

Présentez votre carte de membre chez **YELLOW** et économisez **10 %** sur le prix régulier de toute la marchandise en magasin. Cet escompte ne s'applique pas lors d'une promotion. N° de référence : 5033.



Profitez de rabais exceptionnels sur les tarifs d'abonnements aux principaux journaux et revues. Vous pouvez obtenir **jusqu'à 89 %** de rabais sur le prix en kiosque. Ces rabais sont garantis comme étant les plus bas sur le marché. Veuillez consulter votre dépliant ou visitez le www.rabaiscampus.com



Présentez votre carte de membre et **BOUTIQUE VAGABOND, JEANS PLUS ET ZABÉ** paieront les deux taxes pour vous sur toute la marchandise à prix régulier. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



Présentez votre carte de membre à l'**Hôtel Ambassadeur** et obtenez un rabais de 10 % sur le tarif régulier en vigueur au moment de la réservation. Ce rabais n'est pas applicable lors des réunions, assemblées, congrès de la FFARIQ et s'appliquera du 1^{er} septembre 2011 au 1^{er} septembre 2012 www.hotelambassadeur.ca



Présentez votre carte de membre chez **CHAUSSURES PITT** et économisez **10 %** sur le prix régulier des chaussures. Cette offre est cependant nulle lors des promotions (25 %, 50 %, etc.).



Présentez votre carte de membre chez **BÉTONEL** et économisez **25 %** sur le prix régulier des peintures de première qualité. Ce rabais ne peut être jumelé à aucune offre et ne s'applique pas aux achats antérieurs. Pour profiter de ce rabais, donnez le numéro de référence : **23976** en présentant votre carte de membre dans un magasin Bétonel. www.betonel.com



Présentez votre carte de membre chez **HART / GÉANT DES AUBAINES** et économisez **15 %** sur le prix régulier de la marchandise et **10%** sur les items en vente. www.hartstores.com



Présentez votre carte de membre aux quatre restaurants **SCORES** du **710, rue Bouvier à Québec**, du **1075, boul. Hamel à Vanier**, ceux de **Chicoutimi** et de **Trois-Rivières** et économisez **15 %** de rabais sur votre facture.



PLAN DE GROUPE 30/30 – PLAN SANS FRAIS ET SANS OBLIGATION

Présentez votre carte de membre et **LUNETTERIE NEWLOOK** vous offrira 30 \$ de rabais à l'achat d'une paire de lunettes correctrices, incluant verres et montures.* OU 30 % de rabais à l'achat d'une deuxième paire de lunettes correctrices, incluant verres et montures. *Les avantages du Plan de Groupe 30/30 ne peuvent s'ajouter à aucun autre rabais ou promotion. www.newlook.ca



UNIPRIX – GROUPE LAVOIE PHARMACIES – 10 % sur toute la marchandise à prix régulier. Les médicaments en vente libre ou avec ordonnance sont exclus.



Présentez votre carte de membre pour profiter d'un essai gratuit chez **Nautilus Plus** en plus d'une réduction de 20 % sur les tarifs réguliers.
Code de validité : fed-02032010 Date d'expiration : 2 mars 2012



* Valide aussi dans les succursales de **SPRINTZ TANGUAY** et **SUPER LIQUIDA TANGUAY** jusqu'au 31 juillet 2012.
Cette offre est valide en tout temps dans tous les départements lors d'un achat minimum de 500\$. Ce coupon n'est pas monnayable et ne s'applique pas sur les achats antérieurs. Rabais applicable avant les taxes. Limite d'un rabais par client. (PTR 441869)
1 800-TANGUAY www.tanguay.ca



Lévis • Beauport • Les Saules • Trois-Rivières
Chicoutimi • Rivière-du-Loup • Saint-Georges • Rimouski
Livraison à la grandeur de la province